

DIRECTION GÉNÉRALE
Vannes-Auray, Ploërmel
Josselin, Belle-Île-en-Mer
Malestroit et Quiberon

DECISION DU DIRECTEUR N° 2026_053

Portant délégation dans le cadre des gardes administratives

Le Directeur par intérim du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique,

- Vu le Code de la Santé Publique, et notamment son article L 6143-3-7 ;
- Vu la Loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;
- Vu le décret 2005-921 du 2 août 2005, modifié, portant statut particulier des grades et emplois des personnels de Direction des établissements mentionnés à l'article 2 de la Loi n° 86.33 du 9 janvier 1986,
- Vu les articles D.6143-33 à D6143-35 du Code de la Santé Publique relatifs aux délégations de signature ;
- Vu le décret n°2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux Groupements Hospitaliers de Territoire,
- Vu la convention constitutive du GHT Brocéliande Atlantique en date du 1^{er} juillet 2016 ;
- Vu la convention de direction commune en date du 24 décembre 2020 ;
- Vu l'organigramme de Direction de la direction commune ;
- Vu l'arrêté du 12 février 2021 nommant **M. Régis FOREST**, directeur d'hôpital, dans le cadre de la direction commune, Directeur adjoint aux centres hospitaliers Bretagne Atlantique à Vannes, Ploërmel, Josselin, Belle-Île en mer et aux EHPAD de Malestroit et de Quiberon à compter du 1^{er} mars 2021 ;
- Vu l'arrêté du CNG du 12 février 2021, nommant **Mme Valérie JEANNE**, Directrice Adjointe aux Centres Hospitaliers Bretagne Atlantique à Vannes, Ploërmel, Josselin, Belle-Île et des EHPAD de Malestroit et de Quiberon à compter du 1^{er} mars 2021 ;
- Vu l'arrêté du 12 février 2021 nommant **Mme Béatrice NICOLAS**, dans le cadre de la convention de direction commune, Directrice adjointe aux centres hospitaliers Bretagne Atlantique, Ploërmel, Josselin, Belle-Île et aux EHPAD de Malestroit et de Quiberon à compter du 1^{er} mars 2021 ;
- Vu l'arrêté du 12 février 2021, nommant **Mme Marie-Dominique NAEL**, Directrice-Adjointe dans la cadre de la direction commune, Directeur adjoint aux centres hospitaliers Bretagne Atlantique à Vannes, Ploërmel, Josselin, Belle-Île en mer et aux EHPAD de Malestroit et de Quiberon à compter du 1^{er} mars 2021 ;
- Vu l'arrêté du 12 février 2021 nommant **Mme Guilaine PASCOET** dans le cadre de la convention de direction commune, directrice adjointe des centres hospitaliers Bretagne Atlantique, Ploërmel, Josselin, Belle-Île et des EHPAD de Malestroit et de Quiberon à compter du 1^{er} mars 2021 ;
- Vu l'arrêté du CNG du 12 février 2021, nommant **M. Dominique PERENNOU**, Directeur Adjoint aux Centres Hospitaliers Bretagne Atlantique à Vannes, Ploërmel, Josselin, Belle-Île et des EHPAD de Malestroit et de Quiberon à compter du 1^{er} mars 2021 ;
- Vu l'arrêté du CNG du 12 février 2021, nommant **Mme Marie POUSSIN**, Directrice Adjointe aux Centres Hospitaliers Bretagne Atlantique à Vannes, Ploërmel, Josselin, Belle-Île et des EHPAD de Malestroit et de Quiberon à compter du 1^{er} mars 2021 ;
- Vu l'arrêté CNG du 12 février 2021, nommant **Mme Emilie PRIVAT**, Directrice Adjointe aux Centres Hospitaliers Bretagne Atlantique, de Ploërmel, de Josselin, de Belle-Île en mer et aux EHPAD de Malestroit et de Quiberon à compter du 1^{er} mars 2021 ;

- Vu l'arrêté du CNG du 12 février 2021, nommant **M. Erwan PRIVAT**, Directeur Adjoint aux Centres Hospitaliers Bretagne Atlantique à Vannes, Ploërmel, Josselin, Belle-Ile et des EHPAD de Malestroit et de Quiberon à compter du 1^{er} mars 2021 ;
- Vu le contrat de travail nommant Monsieur **Olivier PLASSAIS**, dans le cadre de la convention de direction commune, Directeur Adjoint aux centres hospitaliers Bretagne Atlantique, Ploërmel, Josselin, Belle-Ile et des EHPAD de Malestroit et de Quiberon à compter du 02 août 2021 ;
- Vu l'arrêté du CNG du 9 juin 2021, plaçant **M. Vincent BONNEL** à disposition du SILGOM en qualité de Directeur à compter du 31 mai 2021 ;
- Vu l'arrêté du CNG du 22 février 2022, nommant **Mme Mélisande URCUN**, Directrice Adjointe aux Centres Hospitaliers Bretagne Atlantique à Vannes, Ploërmel, Josselin, Belle-Ile et des EHPAD de Malestroit et de Quiberon à compter du 1^{er} mai 2022 ;
- Vu l'arrêté du CNG du 8 avril 2022, nommant **Mme Anne GRANDVALET**, Directrice des soins, aux Centres Hospitaliers Bretagne Atlantique à Vannes, Ploërmel, Josselin, Belle-Ile et des EHPAD de Malestroit et de Quiberon à compter du 1^{er} mai 2022 ;
- Vu l'arrêté du CNG du 21 avril 2023, nommant **M. Julien BILHAUT**, Directeur Adjoint aux Centres Hospitaliers Bretagne Atlantique à Vannes, Ploërmel, Josselin, Belle-Ile et des EHPAD de Malestroit et de Quiberon à compter du 17 juillet 2023 ;
- Vu l'arrêté du CNG du 21 août 2023, nommant **Mme Caroline BILHAUT**, Directrice Adjointe aux Centres Hospitaliers Bretagne Atlantique à Vannes, Ploërmel, Josselin, Belle-Ile et des EHPAD de Malestroit et de Quiberon à compter du 11 septembre 2023 ;
- Vu l'arrêté du CNG du 21 août 2023, nommant **M. Marc TAILLANDIER**, Directeur Adjoint au Centre Hospitalier Bretagne Atlantique à Vannes, des Centres Hospitaliers Ploërmel, Josselin, Belle-Ile et des EHPAD de Malestroit et de Quiberon à compter du 1^{er} novembre 2023 ;
- Vu l'arrêté du CNG du 18 décembre 2023, nommant Mme **Laura HEURTIN**, Directrice Adjointe aux Centres Hospitaliers Bretagne Atlantique à Vannes, Ploërmel, Josselin, Belle-Ile et des EHPAD de Malestroit et de Quiberon à compter du 1^{er} janvier 2024 ;
- Vu l'arrêté du CNG du 12 août 2024, nommant Mme **Stéphanie PINEAU-CARIE**, Directrice des Soins aux Centres Hospitaliers Bretagne Atlantique à Vannes, Ploërmel, Josselin, Belle-Ile et des EHPAD de Malestroit et de Quiberon à compter du 16 septembre 2024 ;
- Vu la décision 2024-4649 du CHBA de changement d'affectation de Mme **Sandrine LE BRIS**, Adjointe au Directeur de la filière gériatrique et responsable déléguée de site de l'EHPAD de Malestroit à compter du 4 novembre 2024 ;
- Vu l'avenant au contrat de travail N°2024-3263, précisant que **M. Jean-Christophe KERVALET**, Adjoint au Directeur Au Centre Hospitalier Bretagne Atlantique participe aux gardes administratives à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
- Vu la décision du CHBA N°24-4651, nommant **Mme Jeanne-Marie BOUXIN**, Directrice en charge de la qualité et de la gestion des risques au Centre Hospitalier Bretagne Atlantique à compter du 1^{er} janvier 2025,
- Vu l'arrêté du CNG en date du 15 décembre 2025, nommant **Mme Nathalie KERGARAVAT**, Directrice des soins au centre hospitalier Bretagne Atlantique à Vannes, aux centres hospitaliers de Ploërmel, de Josselin, de Belle-Île en Mer, EHPAD de Malestroit et de Quiberon à compter du 1^{er} janvier 2026, en qualité de directeur des soins, adjoint au coordonnateur des instituts de formation des professionnels de santé du groupement hospitalier Bretagne Atlantique ;
- Vu l'arrêté de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne, en date du 2 juin 2026, relatif à l'organisation de l'intérim des fonctions de Directeur du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique en direction commune ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} :

Durant les périodes de garde administrative du CHBA et du CH de Ploërmel, fixées par le tableau de garde administrative, les directeurs adjoints sont autorisés à prendre toutes les décisions et mesures urgentes visant à assurer la continuité de la prise en charge des patients et la sécurité des installations, notamment dans les domaines suivants :

- l'exercice du pouvoir de police au sein de l'établissement,
- la gestion du personnel,
- la gestion administrative du parcours patient (admission, séjour, sortie),
- les retraits au coffre en l'absence du régisseur,
- l'engagement de dépenses (transports sanitaires urgents),
- la sécurité des biens et des personnes,
- le déclenchement des plans d'urgence et des cellules de crise,
- le signalement aux autorités de tutelle des événements indésirables graves.

Garde de recours : le Chef d'Établissement par intérim, ou en son absence Mme Marie-Dominique NAEL, Directrice-Adjointe ou en cas d'absence conjointe, Mme Emilie PRIVAT Directrice-Adjointe est positionné en garde de recours. Ce recours est mobilisable en tant que de besoin.

Les Directeurs adjoints sont tenus d'informer sans délai le Chef d'Établissement par intérim, ou en son absence Mme Marie-Dominique NAEL, Directrice-Adjointe, ou Mme Emilie PRIVAT, Directrice adjointe, des événements importants survenant pendant la garde administrative, et notamment du déclenchement des plans d'urgence, des événements indésirables graves, des événements pouvant avoir un impact médiatique.

ARTICLE 2 :

Les Directeurs adjoints reçoivent délégation de signature pour signer tous les documents relatifs à la garde administrative, et notamment :

- les réponses aux réquisitions judiciaires,
- les transports de corps sans mise en bière,
- les autorisations d'autopsie (foetopathologie).

ARTICLE 3 :

A l'issue de sa garde, les Directeurs adjoints rédigent un rapport de garde transmis au Chef d'Établissement par intérim et à l'équipe de direction commune.

ARTICLE 4 :

La présente décision est d'application immédiate. La présente décision fait l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Vannes, le 19 juin 2026,

Le Directeur par intérim
Du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique
Établissement Support du Groupement Hospitalier
Brocéliande Atlantique

Régis FOREST

Signé

Destinataires

- Trésorerie du CHBA
- Affichage réglementaire
- Archives Direction

Spécimens de signature

Centre Hospitalier Bretagne Atlantique	
Mme Caroline BILHAUT Directrice adjointe	<i>Signé</i>
M. Julien BILHAUT Directeur Adjoint	<i>Signé</i>
Mme Jeanne-Marie BOUXIN Directrice adjointe	<i>Signé</i>
Monsieur Vincent BONNEL Directeur Adjoint	<i>Signé</i>
Mme Anne GRANDVALET Directrice adjointe	<i>Signé</i>
Mme Laura HEURTIN Directrice adjointe	<i>Signé</i>
Mme Valérie JEANNE Directrice adjointe	<i>Signé</i>
Mme Nathalie KERGARAVAT Directrice adjointe	<i>Signé</i>
M. Jean-Christophe KERVALET Adjoint au directeur	<i>Signé</i>
Mme Sandrine LE BRIS Adjointe au directeur	<i>Signé</i>
Mme Béatrice NICOLAS Directrice adjointe	<i>Signé</i>
Mme Marie-Dominique NAEL Directrice adjointe	<i>Signé</i>
Mme Guilaine PASCOET Directrice adjointe	<i>Signé</i>
M. Dominique PERENNOU Directeur adjoint	<i>Signé</i>
Mme Stéphanie PINEAU CARIE Directrice adjointe	<i>Signé</i>
M. Olivier PLASSAIS Directeur adjoint	<i>Signé</i>

Mme Marie POUSSIN Directrice adjointe	<i>Signé</i>
Madame Emilie PRIVAT Directrice adjointe	<i>Signé</i>
Monsieur Erwan PRIVAT Directeur adjoint	<i>Signé</i>
M. Marc TAILLANDIER Directeur adjoint	<i>Signé</i>
Mme Mélisande URCUN Directrice adjointe	<i>Signé</i>